

Le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf dépose plainte contre ACUSA

Suite à l'article (avec photos) paru dans le journal « ACUSA » et mettant en cause de façon assez abjecte et malhonnête le conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf, dans lequel les auteurs invitent les électeurs à ne pas voter pour lui, ce dernier a pris la décision de porter plainte. Comme par hasard cet article mettant en doute l'intégrité de Pascal Corminboeuf et sa manière de gérer certains problèmes face à la maltraitance envers les animaux a été publié quelques semaines avant les élections et en tous-ménages. Est-ce délibéré, s'agit-il d'une jalousie, ce conseiller d'Etat brillamment élu au pre-

mier tour lors des dernières élections fait-il peur, gêne-t-il? Nous osons espérer que ce n'est pas la cas!

L'article d'ACUSA est très « petit et minable », pire, une telle ineptie discrédite cette revue qui manque d'objectivité et de sincérité; les auteurs ont-ils volontairement « oublié » l'intervention de Pascal Corminboeuf en faveur du petit Bambi de Remaufens? Pourquoi ne parlent-ils pas du triste sire qui l'a abattu dernièrement? La défense des animaux c'est très bien, mais ne la confondez pas avec des règlements de compte politique!

hidy

Voici le communiqué de presse que nous a fait parvenir Pascal Corminboeuf

«Je vous informe que j'ai déposé ce jour, à l'encontre des personnes responsables de l'Association Contre les Usines d'Animaux (ACUSA), une plainte pénale pour diffamation, éventuellement calomnie, ainsi qu'injure.

En effet, les affirmations d'ACUSA, s'appuient sur des photographies prises d'une manière tellement ciblée qu'elles en deviennent trompeuses. Après vérification, il s'avère en effet que les exploitations « visitées » par ACUSA détiennent leurs animaux conformément aux exigences actuelles de la protection des animaux, mis à part parfois quelques points qui peuvent être considérés comme secondaires, et qui devront bien entendu être corrigés. Ces photographies, accompagnées de leurs commentaires, ont avant tout pour effet de me faire passer, aux yeux de mes concitoyens, pour une personne méprisante, voire, pour l'une d'entre elles, à me traiter de « déchet ».

En tant qu'ancien agriculteur et être humain, je n'ai jamais accepté et n'accepterai jamais que des animaux soient maltraités. Dans mon exploitation, j'ai

toujours traité mes animaux le mieux possible, conformément aux connaissances de l'époque.

J'ai conservé mes convictions au sein du gouvernement cantonal. Dans le cadre de mes activités, j'ai contribué à mettre en œuvre, dans le canton, une politique raisonnable et efficace d'exécution de la législation fédérale sur la protection des animaux. Actuellement encore, chaque fois que cela demeure possible, je tente de concilier les intérêts des animaux avec la nécessaire évolution, la moins douloureuse possible, des structures agricoles et de leurs acteurs. Si nécessaire, je n'hésite pas à sévir à l'encontre des agriculteurs qui ne respectent pas les principes posés par la législation sur la protection des animaux, notamment en réduisant leurs paiements directs compensatoires.

Il est donc profondément injuste de me faire passer pour une personne que je ne suis pas et je tiens à ce que la vérité et mon honneur personnel soient rétablis.»

Pascal Corminboeuf
Conseiller d'Etat